

Contrôles

Descripteur de rôle

GLDF | Global Learning and Development Framework

Ledescripteur de rôles outiendral'industrie antidopage en clarifiant les principales caractéristiques des rôles clés de l'antidopage. Il peut être utilisé pour soutenir l'élaboration d'une description de poste lorsqu'une organisation antidopage (OAD) cherche à recruter un professionnel des contrôles. Les OAD doivent adapter ce descripteur de rôle à leurs besoins et réalités spécifiques.

Le descripteur de rôle du responsable des contrôles fournit une vue d'ensemble du rôle et comprend les éléments suivants :

Objectif principal du responsable des contrôles

Résumé du rôle

Principales responsabilités

Qualités et attributs

Qualifications et expérience

Organisations patronales typiques

Exemple de titres de poste

Possibilités de progression de carrière et de développement professionnel pour les praticiens exerçant cette fonction





Objectif principal du responsable des contrôles

Le responsable des contrôles contribue au programme antidopage de l'OAD en protégeant le sport propre et l'intégrité des sportifs en élaborant et en gérant des programmes de contrôle efficaces conformes au Code et aux standards antidopage mondiaux ainsi qu'aux autres réglementations applicables. L'attribution des fonctions couvertes par ce rôle à une personne ou à une équipe de personnes au sein de l'organisation antidopage (OAD) dépendra de la taille et de la capacité de l'organisation, ainsi que du contexte national et/ou international.



Résumé du rôle

Le rôle du service des contrôles implique toutes les étapes du processus des contrôles, y compris l'évaluation initiale des risques et l'élaboration d'un programme de contrôles, ainsi que sa gestion, sa coordination et son analyse.



Principales responsabilités

Les fonctions quotidiennes du responsable des contrôles comprennent généralement les aspects suivants:

Planifier un programme de contrôles efficace

- Réaliser une évaluation des risques et analyser ses résultats pour éclairer la planification
- Calculer, négocier et convenir d'un budget pour le programme de contrôles
- Développer et communiquer un plan de répartition de contrôles
- Créer un groupe cible de sportifs soumis aux contrôles et d'autres groupes de contrôles
- Déterminer les priorités en matière de contrôles, les types d'échantillons et d'analyses
- Mettre en place un processus pour assurer la sécurité des échantillons
- Mettre en place un processus de suivi et d'évaluation de l'efficacité du programme de contrôles

Organiser les ressources pour le programme des contrôles prévu

- Mettre en place des politiques et procédures de contrôles
- Mettre en place un cadre de collaboration avec les fournisseurs et les partenaires externes concernés
- Gérer le recrutement, la formation, l'accréditation et l'évaluation du personnel de prélèvement des échantillons
- Configurer ADAMS pour accéder aux données de contrôle du dopage et aux résultats des contrôles

Gérer et coordonner la mise en œuvre du programme de contrôles

- Planifier des contrôles conformément au plan de répartition de contrôles
- Surveiller et mettre à jour les informations sur la localisation des sportifs dans le groupe cible de sportifs soumis aux contrôles ainsi que dans d'autres groupes de sportifs
- Enregistrer la documentation relative aux contrôles du dopage dans ADAMS

Surveiller et gérer les résultats du programme de contrôles

- Surveiller les résultats et les autres informations pertinentes et adapter le plan de contrôles en conséquence
- Gérer la saisie des données et la production de rapports dans ADAMS
- Déterminer une stratégie pour le stockage à long terme en vue d'analyses plus approfondies
- Préparer la documentation pertinente pour toute violation des règles antidopage (VRAD) potentielle
- Veiller à ce que tous les aspects du programme de contrôles sont conformes au Code et aux standards internationaux pertinents
- Identifier les possibilités d'améliorer le programme de contrôles

Gérer les relations avec les parties prenantes

- Gérer les relations avec les parties prenantes internes
- · Gérer les relations avec les parties prenantes externes

Qualités et attributs

Les valeurs communes dans l'industrie antidopage, quel que soit le rôle qu'assume un praticien, et qui doivent être vérifiées chez les candidats au poste, sont les suivantes :

Intégrité (équité, justice, impartialité, courage, responsabilité)

Excellence (professionnalisme, innovation, qualité, compétence)

Respect (honnêteté, ouverture, inclusion, diversité)

Collaboration (engagement, travail d'équipe)

Dévouement (passion)



Compétences

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée en 2023 auprès des praticiens du contrôle dans l'ensemble de l'industrie antidopage, une liste de compétences a été identifiée comme étant nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 75 % ou plus des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste de responsable des contrôles :

- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité.
- Capacité à travailler dans le respect du Code, des standards et de l'éthique
- Planification
- Travail d'équipe
- · Gestion du temps et des priorités
- · Prise de décision
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- · L'écoute
- Volonté et capacité d'apprendre
- Rédaction
- Gestion de projet
- Parler
- Esprit analytique et logique
- Pensée stratégique
- Capacité à donner et à recevoir un retour d'information
- Capacité à effectuer plusieurs tâches à la fois
- · Capacité à travailler sous pression
- Être capable d'utiliser le traitement de texte, les feuilles de calcul, les médias sociaux, la visualisation de données et la communication par courrier électronique.
- Motivation personnelle
- · Pensée critique

Le cadre des compétences de base pour les praticiens de l'antidopage décrit plus en détail ces valeurs de base à l'aide d'énoncés descriptifs et saisit les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage. C'est un outil utile auquel l'OAD peut se référer si elle cherche à développer la liste des qualités et des attributs qu'un candidat à un poste dans le domaine de l'antidopage doit être capable de démontrer.



Le processus de contrôle est avant tout un processus de gestion opérationnelle ainsi qu'administratif. Les candidats à ce poste doivent généralement faire preuve d'un arrière-plan en matière de gestion opérationnelle et en administration. Typiquement :

Postes juniors	Diplôme ou baccalauréat/
(par exemple :	licence -ou- Nombre
administrateur,	équivalent d'années
coordinateur)	d'expérience pertinente
Postes de direction (par exemple : gestionnaires, dirigeants)	Baccalauréat/licence ou maîtrise/master -ou- Nombre équivalent d'années d'expérience pertinente (au moins 5 à 7 ans)

Une expérience de la gestion des risques, de la planification et la mise en œuvre opérationnelles, du suivi et de l'analyse, de la gestion d'informations sensibles et confidentielles et du travail dans le domaine de la santé, de la médecine ou des sciences du sport est un atout pour ce poste.

Des connaissances préalables ou une expérience dans les domaines suivants sont des atouts importants pour un poste de responsable des contrôles :

- Connaissance pratique des structures des systèmes sportifs et antidopage aux niveaux national, régional et international
- Compréhension des aspects techniques et de gouvernance de l'antidopage aux niveaux national et international
- Connaissance pratique des règles et règlements antidopage aux niveaux national, régional et international et des violations des règles antidopage et de leurs conséquences en particulier
- Expérience de la gestion de procédures administratives et de bureau, telles que la gestion de dossiers et d'archives, et d'autres procédures de bureau



Organisation nationale antidopage (ONAD)

Organisation régionale antidopage (ORAD)

Fédération internationale du sport (FI)

Organisation responsable de grandes manifestations

Agence mondiale antidopage (AMA)



Exemple de titres de poste

Agent responsable des contrôles

Administrateur responsable des contrôles

Coordinateur responsable des contrôles

Gestionnaire responsable des contrôles



Les possibilités de progression et de développement dépendent de la taille et de la nature de l'organisme employeur.

Un des parcours de carrière possible est une progression linéaire des postes juniors aux postes de direction dans le domaine des contrôles, qui va de pair avec les années d'expérience et la preuve d'une formation scientifique/médicale et d'une formation en gestion pour les postes plus élevés. Une progression de carrière à niveau plus élevé peut conduire à un poste de directeur général ou de président d'une OAD. Les possibilités de développement professionnel peuvent inclure la formation continue dans les pratiques scientifiques, médicales ou de gestion reliées à l'antidopage.

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de normalisation pour rédiger les descripteurs de rôle, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement pour les contrôles a été mené par un groupe de travail technique composé de :

- Chika Hirai Agence antidopage du Japon (JADA)
- Fahmy Galant Institut sud-africain pour un sport sans dopage (SAIDS)
- Francesca Rossi Agence française de lutte contre le dopage (AFLD)
- Ilaria Baudo Agence mondiale antidopage (AMA)
- Jenny Schulze Antidopage Suède (ADSE)
- Jude Ellis Comité international paralympique (CIP)
- Minjung Seo Agence antidopage coréenne (KADA)
- Olivier Banuls Agence de contrôles internationale (ITA)
- Thomas Capdevielle Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU)

Ce groupe était présidé par un praticien de l'éducation chevronné de l'industrie antidopage :

• Karri Dawson - Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES)

Gestion de la qualité

Version: 1.0

Approuvé par: Comité d'éducation de l'AMA

Bien que l'AMA mette régulièrement à jour ce document afin de s'assurer qu'il reste à jour, la version 1.0 est publiée dans le cadre de GLDF4CleanSport, un projet Erasmus+, et sera révisée à la fin du projet.

Vue d'ensemble du GLDF

L'une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'accroître l'impact. Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à "développer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage".

En conséquence, en avril 2020, le département d'Éducation de l'AMA a commencé à développer un cadre mondial d'apprentissage et de développement (GLDF), à travers lequel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles liés à la lutte contre le dopage sont développées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD) et d'autres parties prenantes dans le monde au sein de l'écosystème de la lutte contre le dopage. Le GLDF établit des descripteurs de rôle, des standards professionnels et des activités de formation et de développement à l'échelle mondiale pour les rôles de praticiens dans l'industrie antidopage.

Les descripteurs de rôle ont été utilisés par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Ils peuvent être lus en parallèle avec :

- (1) les standards professionnels pour la fonction correspondante, qui décrivent le niveau de compétence attendu pour une fonction donnée
- (2) le cadre de compétences de base antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage.

Les Standards professionnelles sont des références de bonne pratique et décrivent la norme de compétence attendue pour un rôle donné. Elles ne doivent pas être confondues avec les Standards internationaux, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, cherchent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.



Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables.

